

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Forage pétrolier

Description de l'établissement

Nom : Forage pétrolier
Commune(s) : LACQ (64300)
Activités : Non renseignée
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 24/03/2025

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP37828640101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Commune(s) : ARTHEZ DE BEARN (64057)

Description¹ : Ancien site du puits de production de gaz sur la commune d'Arthez-de-Béarn exploité par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du dossier de réhabilitation du site du puits LACQ-126 (LA126) a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 09 mars 2021.

Le puits LACQ-126 a été foré de janvier 1959 à novembre 1959 jusqu'à la profondeur de 5 005 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 407 658 m, Y = 6 267 913 m, Zsol = 131,88 m. Le puits LACQ-126 a été bouché définitivement le 10 mars 1980.

La plate-forme du puits LA126 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n°AQI6400321.

L'emprise du site s'étend sur 3,28 ha. Les environs immédiats du site sont constitués :

- au sud-ouest : d'habitations à environ 130 m et une zone d'activité (Z.A. de la Geüle) située à environ 800 m,
- à l'ouest : un cours d'eau probablement non pérenne s'écoulant vers le sud à environ 150 m.

Les travaux de réhabilitation du site ont été réalisés en 1983 pour que les parcelles retrouvent un usage agricole.

À la demande de la DREAL, des sondages et analyses de sols ont été réalisés en 2018 au droit des terrains qu'occupait le site LA126. Des investigations complémentaires ont été réalisées en septembre 2020 sur les sols et les cultures (analyses épis de maïs).

Les résultats obtenus n'ont pas révélé d'impact et ont permis de conclure à la compatibilité des milieux investigués avec l'usage agricole.

Le préfet a donné acte de la déclaration d'arrêt définitif des travaux

miniers via l'arrêté Mines/2021/15 du 24/09/2021.

Sur la base de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers et de la visite du site réalisée le 26/01/2023, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 27/01/2023.

Lors de la visite de récolement, il n'y avait plus de trace visible de l'activité minière sur les parcelles concernées par le puits LA126. Les terrains font l'objet actuellement d'un usage agricole.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2023/04 du 27/02/2023.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 24/03/2025

Enjeux et environnement :

Commune(s) : ARTHEZ DE BEARN (64057)

Description³ : Ancien site du puits de production de gaz sur la commune d'Arthez-de-Béarn exploité par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du dossier de réhabilitation du site du puits LACQ-126 (LA126) a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 09 mars 2021.

Le puits LACQ-126 a été foré de janvier 1959 à novembre 1959 jusqu'à la profondeur de 5 005 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 407 658 m, Y = 6 267 913 m, Zsol = 131,88 m. Le puits LACQ-126 a été bouché définitivement le 10 mars 1980.

La plate-forme du puits LA126 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n°AQI6400321.

L'emprise du site s'étend sur 3,28 ha. Les environs immédiats du site sont constitués :

– au sud-ouest : d'habitations à environ 130 m et une zone d'activité (Z.A. de la Geüle) située à environ 800 m,

– à l'ouest : un cours d'eau probablement non pérenne s'écoulant vers le sud à environ 150 m.

Les travaux de réhabilitation du site ont été réalisés en 1983 pour que les parcelles retrouvent un usage agricole.

À la demande de la DREAL, des sondages et analyses de sols ont été réalisés en 2018 au droit des terrains qu'occupait le site LA126. Des investigations complémentaires ont été réalisées en septembre 2020 sur les sols et les cultures (analyses épis de maïs).

Les résultats obtenus n'ont pas révélé d'impact et ont permis de conclure à la compatibilité des milieux investigués avec l'usage agricole.

Le préfet a donné acte de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers via l'arrêté Mines/2021/15 du 24/09/2021.

Sur la base de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers et de la visite du site réalisée le 26/01/2023, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 27/01/2023.

Lors de la visite de récolement, il n'y avait plus de trace visible de l'activité minière sur les parcelles concernées par le puits LA126. Les terrains font l'objet actuellement d'un usage agricole.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2023/04 du 27/02/2023.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : AP1_MINES-2021-15_20210924_LA126

AP2_MINES-2023-04_20230227_LA126

DADT_20210202_LA126

Rapport_AP1_20210908_LA126

Rapport_AP2_20230213_LA126

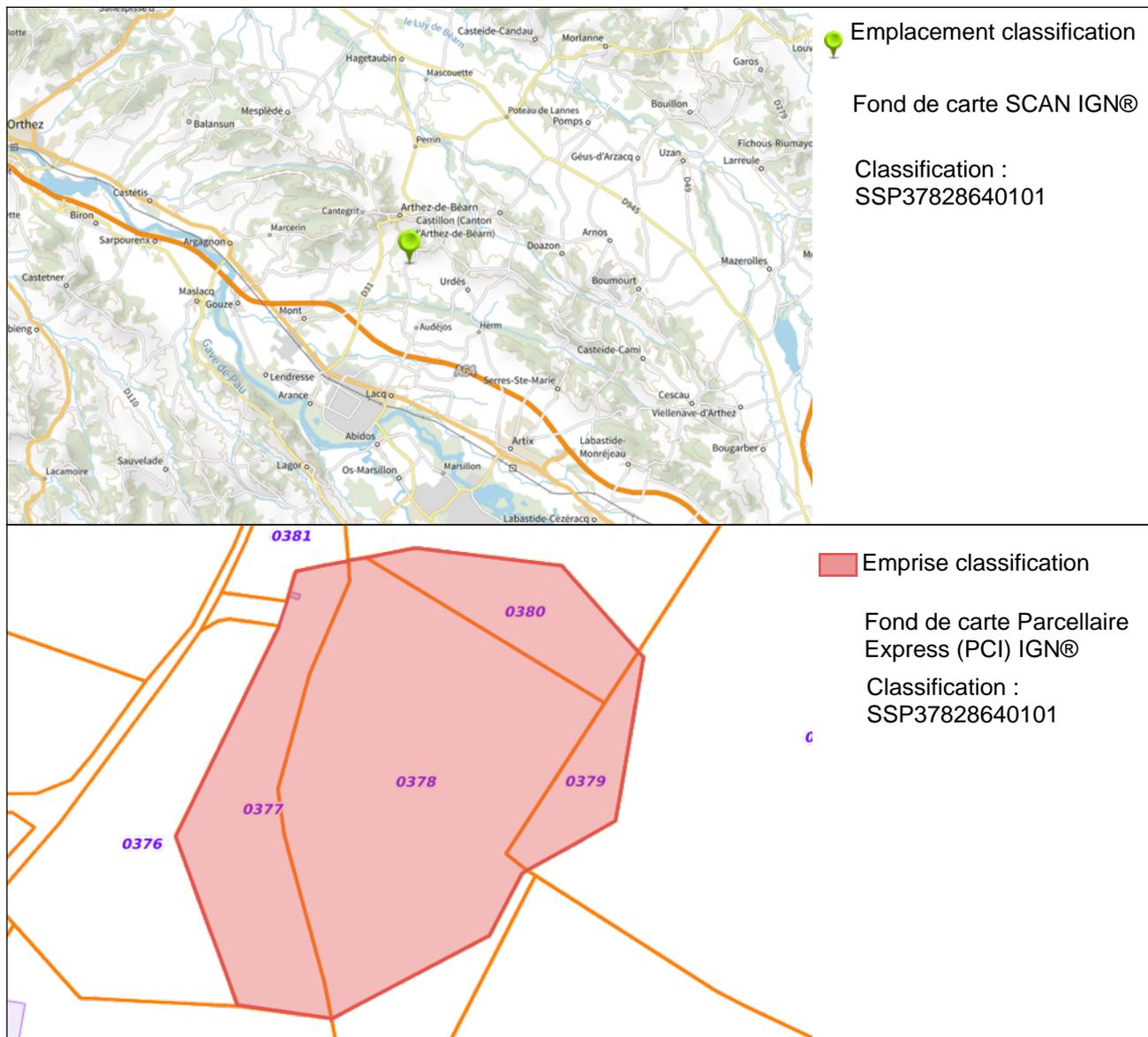
Rapport_Recevabilite_20210510_LA126

Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
ARTHEZ-DE-BEARN		C	378	
ARTHEZ-DE-BEARN		C	379	
ARTHEZ-DE-BEARN		C	380	

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 407635.2604265254, Lat. : 6267895.373570995

Superficie estimée :

27373 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.